



Intervention point 7 débat d'orientation budgétaire

1. Intervention Erwan Sauvaget

Lors de la commission finances du 11 janvier dernier, Monsieur Amar nous précise très furtivement une hausse de 7% de la taxe foncière. Que nous finissons l'année 2023 avec une épargne nette faible malgré une aide exceptionnelle d'un million d'euros. Quelle aurait été la situation de notre ville sans cette aide ?

Pourtant aux vœux Mme la Maire, vous avez assuré, aux Bettonnais et Bettonnaïses, gérer la Ville de Betton comme une bonne mère de famille. Comment pouvez-vous dire ces mots le 12 janvier et présenter ce rapport d'orientation budgétaire le 24 janvier.

Mme la Maire, gérer comme une bonne mère de famille, c'est par exemple revoir les investissements à la baisse. Comme a dit un de vos adjoints récemment, « il faut arrêter de vivre au-dessus de ses moyens. Quand il n'y a plus d'argent dans le portemonnaie, on arrête ».

L'augmentation d'impôt semble pourtant être votre seule solution.

Mme la Maire, à quand votre réveil. Il est temps de réagir et de revoir ensemble nos engagements afin de ne pas paupériser nos concitoyens qui comme tout le monde sont impactés par la hausse du coût de la vie, de l'énergie, de la garde des enfants le mercredi toute la journée.

2. Intervention Nicolas JAOUEN

Le rapport d'orientation budgétaire suscite plusieurs interrogations.

En effet, le projet de rénovation de l'ancienne école privée du prieuré prévoit des dépenses importantes, mais l'utilisation future du bâtiment n'est pas encore définie. D'autres pistes de réflexions avaient été proposées, mais elles n'ont pas été retenues.

Par exemple, un partenariat au sein d'une société d'économie mixte entre des acteurs publics et privés.

Une prise de contact avec la banque des territoires aurait aussi pu être envisagée et intéressante.

Mme la maire, nous saluons votre volonté de préserver le bâti et les techniques de construction. Cependant, cette démarche entraînera une augmentation des coûts. Compte-tenu de la valeur patrimoniale de ce lieu chargé d'Histoire, ne serait-il pas plus judicieux de demander, d'abord à **classer celui-ci au titre des monuments historiques** ? Cela permettrait de bénéficier d'aides financières de l'État, de la région voire du département. En l'absence d'une vision claire de l'avenir du bâtiment il ne nous semble pas opportun d'y investir autant de moyens financiers

Dans un autre contexte, le manque de bâtiments avec activités créateurs d'emplois est un choix de longue date, qui a des conséquences importantes sur les finances municipales. En commission, votre adjoint a indiqué qu'il faudrait une vingtaine d'années pour changer cela. Cependant, aucune action concrète n'a été annoncée pour commencer à y remédier. Pire, lors de ses vœux, Mme la maire a annoncé la construction de logements sur le site des hangars Mellet.

Cette décision n'est pas surprenante, elle va à l'encontre de nos propositions, notamment la réflexion autour de la construction de bureaux, de commerces ou de tiers lieux.

osonsbetton@gmail.com

<http://osonsbetton.fr>

@osonsbetton



Elle est également regrettable, car elle ne permet pas de **développer le secteur de la gare dans son ensemble.**

Deux points qui semblaient pourtant trouver écho auprès d'une partie de votre majorité.

Le projet de rénovation du prieuré et du secteur de la gare offre une opportunité unique de créer un lien entre l'est et l'ouest de la ville.

Il est temps d'oser prendre le temps d'inventer un cœur de ville.

Osons plus d'ambition pour Betton !

**Alliaume Loïc, Jaouen Nicolas, Lucas Nadège, Sauvaget Erwan,
Tancray Béatrice, Tomasi martine**



osonsbetton@gmail.com

<http://osonsbetton.fr>

@osonsbetton

